

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE  
DU MARDI 12 NOVEMBRE 2019**

**PRESENTS :**

**Représentant la municipalité:** Mme Delannet, maire-adjoint, Mme Carrière, DGA, M. Magnat, chef service enfance/enseignement

**DDEN1 :** Mme Bonal

**Enseignants:** Mmes Abehsera, Berman, Malaizé, Nicolas, Louis, Bouhanna, Labrune, Wagner, Guillermou, Oberti, Ruiz, Olive, Jeanne.

Excusées : Mmes Jullien, Sougey-Lardin, Angelloz, Simiand

**Représentants de parents d'élèves PEEP :**

Mmes et M. Lemaire, de Rosny, Lemaire, Deckers, Sirot, Raja, Mme Alloua

Absents : Mmes Loupot et Andreo

**Représentants de parents d'élèves FCPE:**

M. et Mmes Giordano, Blaizot,

Excusés : M. Blaizot, Mme Mitrano

Absents : Mmes Sangin et Quere

**Représentants de parents d'élèves Ecole parents:**

M. Strohl, Mme Planchez

Absent : M. Phan

**La séance est ouverte à 18h25 et le nouveau conseil est installé avec la présentation des nouveaux élus et de la nouvelle association, des nouveaux enseignants et de la DDEN.**

**Résultats des élections : le mode de scrutin, uniquement par correspondance cette année n'a pas affecté la participation puisque celle-ci est en hausse : 39,94% contre 36,80% l'an passé. (244 suffrages exprimés contre 219). Il faudra surtout bien ré-expliciter les procédures de vote car il y a beaucoup de bulletins nuls.**

**I. Structures et effectifs 2019/2020**

426 élèves sont répartis sur 16 classes, pour une moyenne de 26,73.

Structure : 3 CP (25, 28, 28), 4 CE1 (24, 23, 23, 24), 3 CE2 (28, 28, 28),

3 CM1 (28, 27, 24), 3 CM2 (30, 29, 29)

Ces effectifs sont homogènes. L'ouverture de la 16<sup>ème</sup> classe a permis de préserver les classes de CE1 qui ne sont pas trop chargées cette année.

Les opérations de carte scolaire entrent dans leur première phase ; les effectifs prévisionnels vont s'affiner au cours des mois. Un point sera fait de manière précise lors du deuxième conseil d'école.

Les chiffres sont en progression ce qui est assez satisfaisant.

Pour information, la carte scolaire ne sera pas revue.

**II. Règlement intérieur**

Une suppression, au paragraphe concernant le comportement des élèves : les lignes sur les sanctions et « le conseil des maîtres de discipline » sont supprimées car elles ne figurent pas dans le règlement type départemental.

---

<sup>1</sup>Déléguée Départementale de l'Education Nationale, nommée par l'Inspecteur d'Académie qui veille aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école.

Lui est adjoint, comme le demande le ministère de l'Éducation Nationale, la charte de la laïcité. Ces deux documents devront être signés par les parents.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Une charte de l'accompagnateur est présentée au conseil.

Proposition : dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, annexer au règlement intérieur le document « que faire face à une situation de harcèlement ? » Cette proposition est adoptée.

### **III. Projets d'école et projets de l'école**

#### **Livret scolaire numérique**

Les bilans seront de nouveau remis de manière semestrielle. En mains propres le samedi 1<sup>er</sup> février (matin) et en classe fin juin.

#### **Le Projet d'École 2017/2020**

Le diagnostic a été posé et les grands axes qui seront développés sont ceux du projet académique. Les grands domaines de travail sont :

##### Axe 1 performance : comment mieux faire réussir nos élèves ?

Travail en continuité des deux années précédentes autour des fondamentaux. En français, autour de la lecture implicite et en mathématiques sur la résolution de problèmes, les escape game et les défis.

Participation à la semaine des mathématiques organisée par l'IA en mars.

Développer les usages du numérique : travail en salle informatique ,emprunt de robot à la circonscription pour travailler la programmation , site de l'école avec deux classes qui disposent de leur propre espace.

##### Axe 2 : faire vivre les valeurs de la République

Développer la participation des élèves et leur apprentissage de la citoyenneté : mettre en place un projet de solidarité à travers le recyclage des piles afin de participer à l'électrification d'un village en Guyane.

Dans le domaine du développement durable, des actions pérennes sont demandées par la DSDEN : tri des papiers et des déchets, notamment dans la cour de récréation et mise en place d'un composteur, en partenariat avec le centre de loisirs. Relancer la mise en place d'hôtels à insectes, travail autour de plantations. Participation pour deux classes au projet « Tara océan » concernant la biodiversité et l'impact des plastiques dans les fleuves.

Mise en place du conseil des élèves avec élections des délégués et réunions trois fois par an. Le premier conseil s'est tenu ce jour et a débattu autour de la question des déchets.

Participation des CP à l'opération Nogent Solidarité qui est organisée à Noël.

##### Axe 3 : développer la coopération avec les partenaires.

**PEAC<sup>2</sup>** : mise en place d'un projet cinéma qui concerne les classes du CP au CE2 en partenariat avec le cinéma Royal Palace, reconduction du travail avec la MABA, la bibliothèque et le musée de Nogent. Reconduction du projet avec le musée en herbe. Projet musique et arts visuels pour les CE2 avec la Philharmonie de Paris et l'Opéra. Projet autour des échecs pour les des classes de CP et de CE1.

Projet musique avec une nouvelle intervenante, Mme Karine Quintana. Des nouvelles modalités sont mises en place. Suite de dix séances pour les classes qui ont débuté et ensuite, alternance tous les jours pour les autres. Il n'y aura pas forcément de restitution.

---

<sup>2</sup>Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Il est à noter que deux classes sont inscrites au festival « chorales » proposé par l'OCCE, en mai à Vincennes.

Participation d'une classe de CM2 au projet départemental « spelling bee » avec une classe de 6<sup>ème</sup>.  
Et participation de toutes les classes de CM2 à la rencontre de fin d'année avec les collégiens de 6<sup>ème</sup> de Branly.

### **Activités sportives**

La natation a déjà repris avec un projet pédagogique revu cette année. Les classes de CM2 ont commencé et termineront le 21 décembre. (11 séances) Il est à noter que les déplacements se font à pied.

Elles seront suivies par les classes de CE1, du 6 janvier au 21 mars pour 9 séances puis des CP, du 23 mars au 6 juin pour 9 séances également.

Les autres activités sportives ont lieu chaque semaine dans le gymnase ou au stade lors des sessions d'athlétisme.

2 classes, CM1 et CM2, bénéficieront de 6 séances d'initiation au golf. Les déplacements en car sont pris en charge par le budget projet de l'école.

### **Entrée en 6<sup>ème</sup>**

Une initiation à l'allemand aura lieu pour les élèves de janvier à février par Mme Guibert, professeure à Branly. Le jeudi, de 10h à 11h, sur la base du volontariat.

Les cours de préparation à l'examen de la section internationale auront lieu de janvier à mars. Les documents parviendront aux élèves courant décembre. Il est à noter que les élèves sont répartis dans ces cours en fonction de leur secteur de collège. Pas de cours pour les non nogentais.

### **IV. Sécurité et travaux**

PPMS<sup>3</sup> : en réalité deux PPMS : un concerne la menace attentat/intrusion et l'autre les risques majeurs. Un exercice attentat/intrusion a eu lieu le vendredi 18 octobre.

Les remarques sont sensiblement les mêmes que les années précédentes :

- difficulté d'obtenir le silence complet lors des confinements et des déplacements des groupes ;
- communication impossible par SMS avec le sous-sol.

Un autre exercice concernant les risques majeurs aura lieu au deuxième trimestre. (période non définie à ce jour). Les familles seront prévenues.

Les demandes déjà faites lors des précédents conseils sont réitérées : faire des flèches à la peinture fluorescente dans le sous-sol, tout au long du cheminement vers la chaufferie, au départ de la cuisine et au départ de la porte du côté de la loge.

Pose d'un détecteur de présence (lumière) devant la porte de l'école : non fait.

Incendie : exercice réalisé le 24/09/2019 : + de 3min.

Un autre exercice aura lieu entre le 04/01/20 et le 04/04/20.

Travaux réalisés lors des vacances de la Toussaint : mise en peinture de la classe de CE1. Couleurs non respectées. C'est inapproprié.

Il y a toujours un dysfonctionnement concernant plusieurs fenêtres et vasistas dans les classes : celles-ci sont dangereuses et Mme Nicolas précise qu'elle a averti et qu'elle dégage sa responsabilité en cas d'accident.

Demandes réitérées pour l'an prochain : réfection d'une classe / des lavabos devant salle des maîtres à recouvrir d'une résine/peinture protectrice.

### **V. Coopérative.**

---

<sup>3</sup>Le plan particulier de mise en sûreté

A ce jour, il y sur le compte de l'école 13 168 euros.

Le 1<sup>er</sup> conseil de coopérative s'est tenu le 31/08/2019. La Présidente est Mme Oberti et Mme Morin est de nouveau mandataire.

La vente de photo se déroule actuellement et jusqu'au 16 novembre.

Un appel de cotisation a eu lieu et a rapporté 11 023 euros.

Chaque classe a reçu 22 euros /élève.

Des abonnements ont été mis en place pour toutes les classes.

## **VI. Divers : questions posées par les associations.**

### ***Equipes Educatives***

*Objectif : faire le point sur la scolarité d'un élève présentant des difficultés. Présence des parents, de la psychologue scolaire, de l'enseignant et de tout intervenant pouvant éclairer sur le parcours de l'élève. Les invitations sont faites par la Directrice.*

### **Harcèlement**

Travail effectué dans les classes de CM et intervention de la police municipale autour de cette thématique.

Lorsque des faits pouvant être qualifiés de « harcèlement » la psychologue scolaire est saisie, les parents sont reçus et les élèves aussi.

Cyber harcèlement et réseaux sociaux : concernent plus spécifiquement les collégiens.

Trouver des intervenants pour une intervention en direction des parents.

### **Divers**

Ecolo parents : Echanger avec un agriculteur. L'objectif est de faire connaître le métier d'agriculteur aux élèves en suivant son travail dans un champ pendant toute l'année scolaire (cf document distribué).

Prix des jeunes lecteurs et des jeunes dessinateurs reconduits par la PEEP.

### **Réunion « portes ouvertes » parents/enseignants**

Les livrets seront remis de nouveau selon cette formule. Nous avons en réflexion avancée un projet pour la fin de l'année. Les précisions seront données lors du deuxième conseil.

La séance est levée à 20h25

Mme Morin-Iundt, directrice, M. Blaizot, FCPE, Mme Lemaire, PEEP, M. Strohl, Ecol'o parents

### **Prochain conseil d'école : mardi 3 mars, 18h15**

PS : Le point en italiques n'a pas été abordé en réunion mais avait été demandé.